

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2011 B 00264 Numéro SIREN : 531 099 265 Nom ou dénomination : QUATREME
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2023 sous le numéro de dépôt 10306

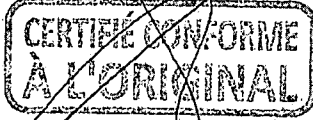
QUATREME

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 315 000,00 €
Siège social : 39 RUE DU GENERAL SARRRAIL
51100 REIMS
531 099 265 RCS REIMS

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 OCTOBRE 2022

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 2 632 582,71 €, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		2 632 582,71 €
A titre de dividendes à l'Associé unique		131 500,00 €
Le solde en compte « Autres réserves » pour		2 501 082,71 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et bénéficiera de l'abattement de 40 % prévu par le Code général des impôts.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

SARL QUATREME

39, rue du Général Sarrail

51100 REIMS

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
BILAN CONSOLIDÉ.....	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS	8
1..... Principes comptables	9
2..... Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	13

BILAN CONSOLIDÉ

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	336 868		336 868	336 868
Immobilisations incorporelles	144 233	120 873	23 360	54 280
Immobilisations corporelles				
Terrains	0		0	575 720
Constructions	0	0	0	5 441 778
Immobilisations corporelles	670 774	218 419	452 355	594 177
Immobilisations financières				
Immobilisations financières	51 871	11 800	40 071	44 281
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 203 746	351 092	852 654	7 047 104
Stocks				
Stocks	35 913 328	60 805	35 852 523	43 584 131
Créances				
Clients	10 513 859	170 221	10 343 638	5 841 541
Autres créances d'exploitation	7 526 919	666 882	6 860 037	5 595 472
Divers				
Impôts différés actifs	177 410		177 410	624 450
Autres comptes de régularisation	29 840		29 840	678 032
Disponibilités	3 680 233		3 680 233	6 029 220
TOTAL ACTIF CIRCULANT	57 841 589	897 908	56 943 681	62 352 846
TOTAL ACTIFS	59 045 335	1 249 000	57 796 335	69 399 950

	31/12/2021	31/12/2020
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 315 000	1 315 000
Fonds propres groupe	3 361 607	2 130 636
Résultat groupe	633 321	1 230 973
TOTAL CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	5 309 928	4 676 609
Fonds propres hors groupe	-344 975	-2 619 545
Résultat hors groupe	162 208	1 456 061
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET MINORITAIRES	5 127 161	3 513 125
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 500	5 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 500	5 000
DETTES		
Trésorerie	1 808	12 150
Emprunts obligataires	4 036 830	5 526 164
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	16 789 287	26 572 905
Emprunts et dettes financières divers	3 783 546	8 795 592
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 490 078	7 712 633
Dettes fiscales et sociales	4 287 981	3 077 432
Impôts différés passifs	0	97 318
Autres dettes	3 209 531	1 817 959
Comptes de régularisation	16 066 613	12 269 672
TOTAL DETTES	52 665 674	65 881 825
TOTAL DES PASSIFS	57 796 335	69 399 950

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

	du 1/01/2021 au 31/12/2021 12 mois	du 1/01/2020 au 31/12/2020 12 mois
PRODUITS		
Chiffre d'affaires net	25 311 421	43 836 925
Autres produits d'exploitation	145 769	39 728
Transfert de charges	278 044	299 003
Variation de stock	2 275 519	-9 965 948
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	28 010 753	34 209 708
CHARGES		
Achats	-8 181 358	-2 165 692
Charges de personnel	-3 354 479	-2 664 135
Impôts et taxes	-586 349	-733 311
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-382 685	-873 302
Autres achats et charges externes	-14 303 373	-24 020 904
Autres charges d'exploitation	-22 586	-41 850
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-26 830 830	-30 499 194
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 179 923	3 710 514
Produits financiers	2 344	47 585
Charges financières	-816 524	-1 442 809
Résultat financier	-814 180	-1 395 224
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	365 743	2 315 290
Produits exceptionnels	2 994 756	1 753 273
Charges exceptionnelles	-1 831 813	-1 364 344
Résultat exceptionnel	1 162 943	388 929
Impôts sur les résultats courants	-362 207	-401 398
Impôts sur les résultats différés	-370 950	384 213
Impôt sur les résultats	-733 157	-17 185
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	795 529	2 687 034
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	795 529	2 687 034
Part des intérêts minoritaires	162 208	1 456 061
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ ((Part groupe))	633 321	1 230 973

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

31/12/2021	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	
Résultat net des sociétés intégrées	795 525
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
* Dotations aux amortissements et provisions, nettes de reprises	260 795
* Variation des impôts différés	349 722
* Résultat sur cessions d'immobilisations	-1 949 141
* Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	
* Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	534 446
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	-8 653
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	
* Créances clients et autres créances d'exploitation	-10 031 803
* Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	3 447 512
* Variation de stocks	-2 275 521
* Comptes de régularisation	6 634 034
FLUX NETS DE TRÉSORERIE - ACTIVITÉ - (A)	-2 234 431
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-220 048
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 511 961
Acquisitions d'immobilisations financières	
Prix de cession des autres immobilisations	
Réduction d'immobilisations incorporelles et corporelles	
Réduction d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement reçues	
Variations de périmètre	
* Acquisitions de titres de sociétés consolidées	
* Cessions de titres de sociétés consolidées	
* Trésorerie nette sortie des sociétés intégrées proportionnellement	
* Changement de méthode IG / IP	-240 569
FLUX NETS DE TRÉSORERIE - INVESTISSEMENT - (B)	3 051 344
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-142 626
Libération de capital	2 000
Souscription d'emprunts	9 368 801
Remboursement d'emprunts	-11 668 075
FLUX NETS DE TRÉSORERIE - FINANCEMENT - (C)	-2 439 900
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	-1 622 987
INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DE DEVISE (D)	
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (E)	5 301 416
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (F)	3 678 429
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (D - E + F)	-1 622 987

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<u>Tableau de variation des capitaux propres</u>				
Valeurs nettes en Euros	Capital	Réserves consolidées "part du groupe"	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres "part du groupe"
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 315 000	2 130 636	1 230 973	4 676 609
Affectation du résultat 2020		1 230 973	-1 230 973	
Résultat groupe 2021			633 321	633 321
Distribution de dividendes				
Ecart de conversion				
Autres variations				
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 315 000	3 361 609	633 321	5 309 930

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

1. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis en application du règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Méthodes de consolidation

Les sociétés du groupe, sous contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Traitement des écarts d'acquisition

Le montant du coût d'acquisition des titres des filiales intégrées excèdent la part correspondante des capitaux propres de ses filiales à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été analysée de manière rétrospective à la date d'entrée de chaque filiale au sein du groupe.

Aucun autre actif n'ayant été identifié, ces différences sont affectées aux postes « écarts d'acquisition » et non amorties car assimilés à des fonds de commerce dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps.

Les écarts d'acquisition se détaillent de la manière suivante :

- Sur acquisition CIMA : 112 000 €
- Sur acquisition IMMO PBM : 87 918 €
- Sur acquisition B3M : 136 950 €

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels et brevets inscrits pour leurs valeurs d'achats et totalement amortis en ce qui concerne les brevets.

Un test de dépréciation a été réalisé sur les écarts d'acquisition et n'a donné lieu à aucune dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon leurs durées d'usage.

- Installations et agencements : 2 à 8 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 8 ans

Retraitement des opérations de Crédit-bail

Les contrats de crédit-bail (contrats concernant des véhicules pour une charge totale de 37 613 € en 2021) n'ont pas fait l'objet de retraitement en consolidation.

Autres titres immobilisés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées et les titres pour lesquels la société n'exerce aucune influence sont inscrits à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est constatée afin de les ramener à leur valeur d'utilité.

Stocks

Les stocks immobiliers sont valorisés au prix de revient par application de la méthode de l'achèvement.

Les coûts des emprunts ne sont pas retenus dans la valorisation des stocks. Les honoraires de transaction sur les lots non livrés sont compris dans la valorisation des stocks conformément au règlement ANC du 8 novembre 2012 considérant les contrats de VEFA comme des contrats à long terme.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est constatée si le recouvrement est incertain.

Trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités et les équivalents de disponibilités, c'est-à-dire les placements à court terme ; très liquides ; facilement convertibles et un montant connu de liquidités ; et dont la valeur ne risque pas de changer de manière significative.

Les placements font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres créances et impôts différés

Le poste « autres créances » est essentiellement constitué des comptes de TVA déductible aux décaissements, des créances en compte courant sur les sociétés « hors groupe », des comptes de gestion et syndic (agences immobilières), et des créances sur notaires.

Les impôts différés figurant à l'actif du bilan consolidé résultent des décalages liés au déficits reportables et aux retraitements de consolidation portant sur les cessions et profits internes au groupe.

Impôt sur les sociétés

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2015, la société CIMA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe QUATREME.

Les autres sociétés du groupe sont indépendantes en matière d'impôt sur les sociétés ou translucides au plan fiscal.

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

(en Euros)	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	795 531 €
Impôt total	733 157 €
Résultat net des entreprises intégrées avant impôt	1 528 688 €
Impôt théorique (15% & 26,5%)	397 668 €
Incidence des fiscalités permanentes	93 904 €
Incidence des différences de taux d'impôt	10 680 €
Incidence des crédits d'impôt	- 12 397 €
Autres incidences	243 297 €
Impôt total	733 157 €

Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthodes de consolidation au 31/12/2021	Pourcentage de contrôle au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021
SARL QUATREME	Intégration globale	100 %	100 %
SAS CIMA	Intégration globale	100 %	100 %
SARL IMMO PBM	Intégration proportionnelle	50 %	50 %
SARL S2BM	Intégration globale	52 %	52 %
SARL AMC IMMO	Intégration globale	70 %	70 %
SARL CAP IMMOBILIER	Intégration proportionnelle	33,33 %	33,33 %
SARL LES CLEFS DE L'IMMOBILIER	Intégration globale	52 %	52 %
SARL PLACE ROYALE	Intégration globale	60 %	60 %
SCCV COURS BRIAND	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV TARA	Intégration globale	70 %	70 %
SCCV TROYES BEAUREGARD	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV 79 PVC	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV KANTO	Intégration globale	57,50 %	57,50 %
SCCV LEON FAUCHER	Intégration globale	100 %	100 %
SARL DU PONT D'EPERNAY	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV 215 COURLANCY	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV 20 PASTEUR	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV 19 TINQUEUX	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV 87 RUE ST THIERRY	Intégration globale	100 %	100 %

Sociétés	Méthodes de consolidation au 31/12/2021	Pourcentage de contrôle au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021
SARL B3M	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV DE LA RENFERMERIE	Intégration globale	60 %	60 %
SCCV BOULARD	Intégration proportionnelle	50 %	50 %
SCCV LES ELUS	Intégration globale	48 %	48 %
SCCV 138 AV. D'EPERNAY	Intégration globale	72,50 %	72,50 %
SCCV BARTHO	Intégration globale	60 %	60 %
SCCV ROGER SALENGRO	Intégration globale	80 %	80 %
SCCV LES COTEAUX	Intégration globale	75 %	75 %
SARL TROYES GAMBETTA	Intégration proportionnelle	50 %	50 %
SCCV JAMIN	Intégration proportionnelle	33,33 %	33,33 %
SCCV 28 GAMBETTA	Intégration proportionnelle	50 %	50 %
SARL 2 PAIX	Intégration proportionnelle	50 %	40 %
SARL SIFIMMO	Intégration proportionnelle	50 %	40 %
SCCV LA MAGDELEINE	Intégration proportionnelle	50 %	40 %
SCCV PETIT DELBOURG	Intégration globale	65 %	65 %
SAS FINANCIERE MX	Intégration globale	100 %	100 %
SAS FINANCIERE MX 10	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV NARCISSE BRUNETTE	Intégration proportionnelle	33 %	33 %
SCCV 189/190 LAON	Intégration globale	100 %	100 %
SARL LES CLEFS DU NEUF	Intégration globale	52 %	52 %
SARL MIGNEAUX TERRAIN	Intégration globale	50 %	50 %
SARL LES CLEFS DES MAISONS NEUVES	Intégration globale	50 %	50 %
SARL LES CLEFS DU MARCHAND	Intégration proportionnelle	34 %	34 %
SAS LES LOREAUX	Intégration proportionnelle	50 %	50 %
SC1 1 VAL CLAIR	Intégration proportionnelle	50 %	50 %
SCCV 25 SOUSSILLON	Intégration globale	85 %	85 %
SCCV FLIN DES OLIVIERS	Intégration globale	100 %	100 %
SCCV GABRIEL PERI	Intégration globale	100 %	100 %
SARL LINARES	Intégration globale	100 %	100 %

Sociétés	Méthodes de consolidation au 31/12/2021	Pourcentage de contrôle au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021
SCCV PIERRE BROSSOLETTE	Intégration globale	100 %	100 %

Faits marquants de l'exercice

L'épidémie de covid-19 a eu impact modéré sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Le groupe a eu recours aux dispositifs de chômage partiel et a sollicité, en 2020, 3 prêts garanti par l'Etat pour un montant total de 3 172 000 € ces prêts n'ont pas fait l'objet de remboursement en 2021.

2. Notes sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre d'affaires

En Euros	France	Hors France	Total
Chiffre d'affaires au 31/12/21	25 311 421	0	25 311 421

Capital social

Capital social d'un montant de 1 315 000,00 euros décomposé en 1 315 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

Aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Ces provisions correspondent au litige en cours devant les juridictions prud'homales.

Emprunts et dettes financières

La variation des emprunts s'établit de la manière suivante et hors variations du périmètre de consolidation :

Solde des emprunts au début de l'exercice	23 125 391 €
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	9 368 801 €
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	11 668 075 €
Solde des emprunts à la fin de l'exercice	20 826 117 €

Engagements donnés

Les engagements suivants ont été conclus ou se sont poursuivis au cours de l'exercice :

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution des conditions d'un emprunt conclu par la SAS CIMA.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 640 000 €.

Garantie à première demande données par la société QUATREME au titre de l'exécution des conditions d'emprunts conclus par la SAS CIMA.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 820 000 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution des conditions d'emprunts conclus par la SAS FINANCIERE MX.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 1 400 000 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV NARCISSE BRUNETTE pour un montant limité de 744 000 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV BARTHOU pour un montant limité de 500 000 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV 20 PASTEUR.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 956 445 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV ROGER SALENGRO.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 317 897 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV 138 AVENUE D'EPERNAY.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 1 054 532 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV 25 SOUSSILLON.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 697 900 €.

Cautiion de la société QUATREME au titre de l'exécution d'une ouverture de crédit conclue par la SCCV PIERRE BROSSOLETTE.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 473 922 €.

Effectif

<u>Sociétés</u>	<u>Effectif</u>
QUATREME	2
CIMA	14
S2BM	2
LES CLEFS DE L'IMMOBILIER	15

QUATREME

Société à responsabilité limitée au capital de 1.315.000 €

Siège social : 39, rue du Général Sarrail

51100 REIMS

R.C.S. REIMS 531 099 265

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES Exercice clos le 31 décembre 2021

SARL FIDUCIAIRE LHP
Société de commissariat aux comptes
8, rue Marie Marvingt
51100 REIMS
Tél. 03 26 40 09 46

CABINET LAURENT CALLON
Société de commissariat aux comptes
52, boulevard Lundy
51100 REIMS
Tél. 03 26 88 58 55

SARL QUATREM

SARL au capital de 1.315.000 euros

Siège social : 39, rue du Général Sarrail

51100 REIMS

531 099 265 RCS REIMS

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Quatrem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous vous précisons que votre société n'était pas tenue précédemment d'établir des comptes consolidés.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Reims, le 10 octobre 2022,

Pour la SARL Fiduciaire LHP
Commissaire aux comptes

Laurent TILLY
Associé signataire

Pour la SAS CABINET LAURENT CALLON
Commissaire aux comptes

Laurent CALLON
Associé signataire